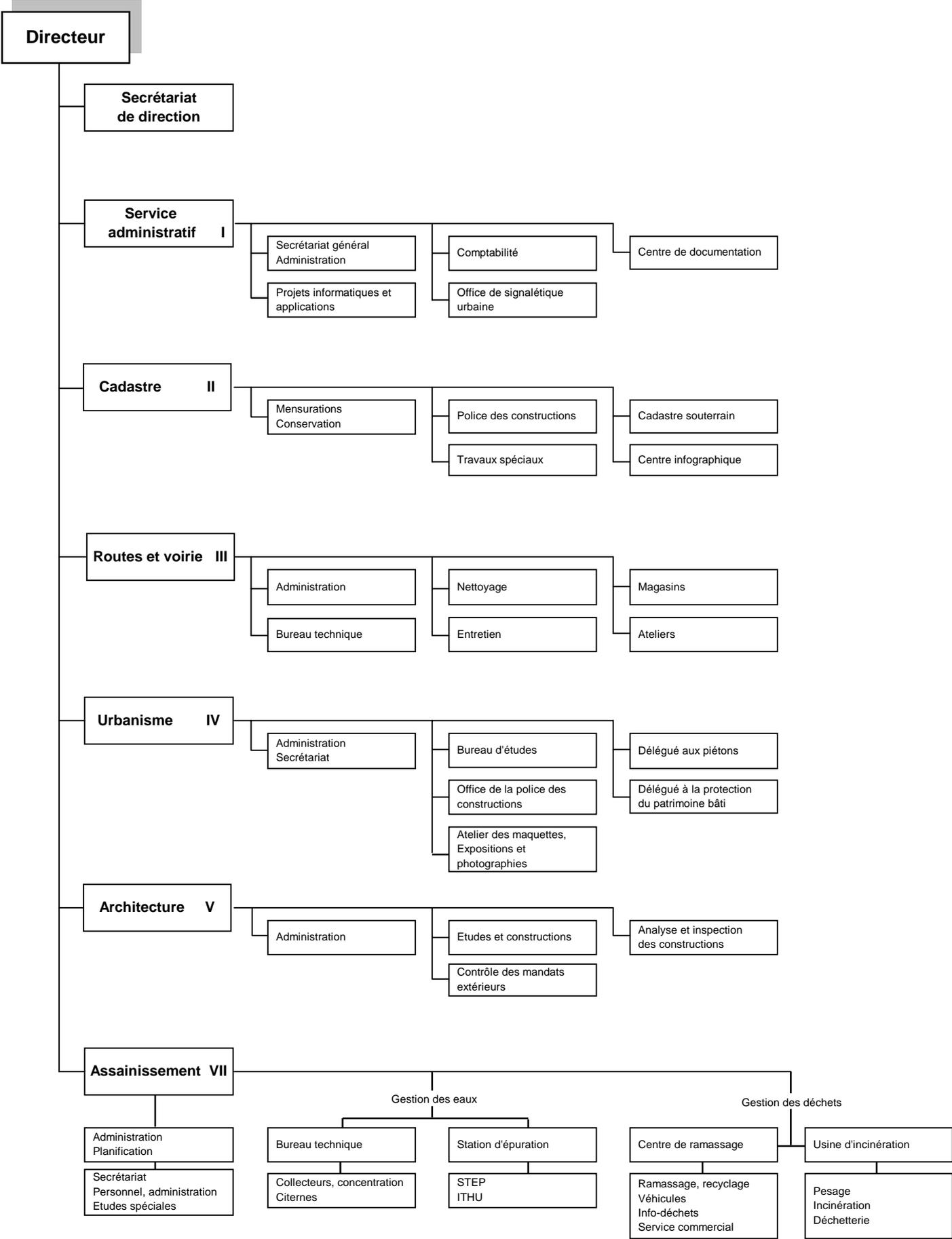


Direction des travaux



CHAPITRE IV

Direction des travaux

Cette fin de législature a été particulièrement marquée par le vote positif de la population du canton en faveur de la future usine de Tridel SA.

Les autres événements marquants de cette année 2001 ont été les suivants :

- les efforts de maîtrise des problèmes d'affichage sauvage en accord avec les afficheurs de la place et, d'une manière générale, de ceux de la propreté en ville (tags et graffiti),
- la fin des travaux de reconstruction des quais d'Ouchy, de ceux de l'avenue de France et de l'itinéraire cyclable le long du littoral lausannois,
- la mise en consultation publique de l'avant-projet du plan général d'affectation (PGA),
- la participation, pour la deuxième fois, de Lausanne à la journée européenne du 22 septembre « En ville, sans ma voiture ! », organisée cette année sur la place de la Gare,
- le déménagement des bureaux administratifs et techniques du service d'assainissement de Beau-Séjour 8 à la rue des Terreaux 33.

SERVICE ADMINISTRATIF

GÉNÉRALITÉS

L'effectif du service s'est renforcé d'un poste d'ingénieur-système pour l'unité "Projets informatiques & applications", qui poursuit le développement de l'application relative à la gestion informatisée des dossiers d'écriture. Cette unité s'occupe également, depuis août 2001, de la formation d'un apprenti en informatique.

Le 30 avril, le service administratif a fêté son 100^e anniversaire. Cet événement a été marqué par l'édition d'un document de présentation du service (plaquette), de la création d'un logo (réalisés tous deux par l'office de signalétique urbaine) et par un repas rassemblant le personnel et quelques retraités.

Une revue de presse informatique journalière ("cyber-presse") a été créée et mise en service sur le site Intranet de la Direction.

Secrétariat général

Il s'agit de tâches de coordination intéressant l'ensemble de la Direction ou de tâches particulières d'intérêt général ou dictées par la Direction et de représentations internes ou externes.

Séances des chefs de service (SCS)

Le secrétariat général a établi les ordres du jour, rédigé les procès-verbaux et assuré la diffusion des 746 décisions (660 en 2000) prises au cours des 48 (49) séances tenues en 2001.

Séance des cadres de la Direction

La traditionnelle séance annuelle des cadres a eu lieu le 10 octobre 2001, aux Ateliers et Magasins de la Ville, avec la présentation de sujets intéressant l'ensemble de la Direction.

Conseil communal

En 2001, la Direction a enregistré 4 motions (5 en 2000), 5 interpellations (12), 2 pétitions (6) et 0 question (2).

La Direction a rédigé 11 (13) préavis et le Conseil communal en a ratifié 12 (14) et refusé 2 (0).

Sociétés de développement et associations diverses

Huit séances ont eu lieu entre mars et mai pour présenter et échanger sur les projets de la Direction avec les représentants des sociétés de développement et de nombreuses associations de commerçants, de l'industrie et des transports et de défense de l'environnement. Le Directeur, les chefs de service de la Direction et le délégué aux piétons y ont participé, ainsi que les chefs de service (ou leurs remplaçants) de la circulation, des parcs et promenades et de la jeunesse et des loisirs.

Commission de construction de Beaulieu S.A.

Compte tenu de la restructuration de Beaulieu SA, il s'est avéré que cette commission n'avait plus sa raison d'être.

Centre intercommunal de glace de Malley SA (CIGM)

Le service administratif collabore, d'entente avec la direction du CIGM, à la bonne marche du secrétariat général de cette société anonyme résultant d'un accord entre les communes de Prilly, Renens et Lausanne. Cette prestation est assurée à titre onéreux.

Conférence suisse des secrétaires des travaux publics

La Conférence suisse des secrétaires des travaux publics cantonaux et communaux offre la possibilité d'échanges intéressants entre collègues sur un plan suisse, notamment par l'organisation de séminaires, conférences, visites, etc. Elle se réunit chaque année en automne en assemblée générale qui se déroule à tour de rôle dans un autre canton, avec la participation des

autorités cantonales et communales du lieu d'accueil. Elle a eu lieu cette année dans le canton de Vaud, à Lausanne et Yverdon. L'organisation de ces journées a été assumée par le chef du service administratif de la Direction des travaux pour la journée à Lausanne et par le secrétaire général du Département des travaux publics pour celle d'Yverdon. Les thèmes des transports publics urbains (M2 et Serpentine) et de l'aménagement de la plateforme du Flon ont recueilli un écho très favorable de la part de la septantaine de participants de toute la Suisse.

ADMINISTRATION

Cette unité regroupe sept personnes, à savoir celles responsables du traitement des dossiers d'écriture, de l'atelier de numérisation et les huissiers de la Direction.

Traitement des dossiers

Le personnel de cette section assure la gestion des dossiers administratifs (traitement, classement, archivage), le suivi des affaires courantes et prend les mesures nécessaires au respect des procédures et des délais prescrits par les lois et règlements. Il s'occupe spécifiquement des procédures liées aux enquêtes publiques de 30 jours, selon le tableau ci-dessous :

Enquêtes publiques de 30 jours, depuis 1999

Années	99	00	01
Dénominations d'artères	-	2	--
PPA-PQ/étude d'impact	5	3	2
Cadastrations/décadastrations	4	2	2
Loi sur les routes	-	1	2
État de Vaud/Confédération	6	7	7
Divers	-	1	1
Total	15	16	14

Les huissiers assurent en outre la permanence du guichet des enquêtes publiques.

Les autorisations de construire délivrées par délégation de pouvoir se répartissent de la manière suivante :

Autorisations de construire délivrées, depuis 1999

Années	99	00	01
Stores, toiles de tente	11	4	4
Ancrages et parois ancrées	2	5	4
Divers	9	8	4
Total	22	17	12

Adjudications et mandats, depuis 1999

Années	99	00	01
Adjudications	182	158	201
Mandats	20	9	21
Total	202	167	222

Propositions de décisions soumises par la Direction à la Municipalité, depuis 1999

Années	99	00	01
Police des constructions	379	405	456
Affaires courantes	498	398	402
Total	877	803	858

Atelier de numérisation/indexation

La tâche de production, consistant à rassembler des informations de provenances diverses afin d'alimenter les tables "bâtiments" (création de chaque immeuble existant sur le territoire lausannois) et les tables "acteurs" (renseignements concernant chaque personne ayant des relations avec la table "bâtiments" – propriétaires, gérants etc.) s'est poursuivie durant l'année écoulée.

Après l'introduction, en 2000, de la possibilité de consulter la base de données des adresses de facturation des Services Industriels, ainsi que de visualiser les quartiers par photos aériennes, c'est maintenant au tour de documents liés d'être introduits dans le système. Ces documents sont d'une part des diapositives des façades des bâtiments recensés architecturalement (que l'atelier numérise suite à un partenariat avec les Monuments Historiques de l'État) et d'autre part des photos d'enseignes publicitaires prises par l'office de signalétique urbaine, ainsi que des plans d'architectes numérisés par le service d'architecture. A fin 2001, la table "bâtiments" compte 10'616 entrées et ne devrait plus guère évoluer dans la mesure où tous les bâtiments du territoire lausannois ont été répertoriés. La table "acteurs" compte dorénavant 3'020 entrées. Une des tâches essentielles de l'atelier de numérisation consiste dès lors à maintenir les données à jour.

Les tractations avec l'Établissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA) ont abouti et devraient permettre d'obtenir une liste informatique trimestrielle des immeubles recensés par celui-ci, avec la garantie du respect de la protection des données transférées par informatique.

Par ailleurs, l'atelier a assuré les travaux de numérisation de calques, photos, articles de presse et autres images à l'usage des services de la Direction, ceux de sauvegardes journalières et hebdomadaires effectués au local serveur du bâtiment ainsi que de restauration des fichiers perdus par les services. Le responsable de l'atelier a poursuivi son activité de correspondant micro-informatique

L'atelier gère également une grande partie des archives de la Direction. Il est également chargé de la sortie et de la recherche des dossiers d'écritures pour les services ainsi que de l'affichage des enquêtes publiques de 20 jours.

PROJETS INFORMATIQUES ET APPLICATIONS (PIA)

L'unité se compose maintenant de trois ingénieurs système et d'un apprenti. Ses tâches principales sont le développement de Goéland (58%), la gestion et la maintenance de 16 serveurs sis à Beau-Séjour 8 (15%), la prestation d'expertise technique pour d'autres projets internes ou externes à la Ville (10%), l'assistance ponc-

tuelle aux utilisateurs de la Direction et du bâtiment (5%).

Goéland est une application basée sur l'utilisation de composants, avec une architecture multi-niveaux. Elle fonctionne en Intranet, sur le navigateur Internet Explorer et ne nécessite donc pas de déploiement. Cette année plusieurs nouveaux modules ont été mis en production, notamment le module de gestion des heures effectuées par affaires (c'est d'ailleurs l'utilisation de ce module qui permet de donner les pourcentages des tâches ci-dessus). Le service des routes et voirie en est l'instigateur et l'a utilisé tout au long de cette année. Une partie des composants du module document a aussi été mise en production afin de permettre la saisie et l'indexation de plans de bâtiments par le service d'architecture. La base de données Goéland a été migrée avec succès sur SQL Server 2000 afin de pouvoir tirer parti des fonctionnalités XML de cette nouvelle version. L'utilisation du standard XML a permis, d'une part, de fournir au SOI un composant d'interface sur Goéland afin de récupérer les informations des bâtiments dans l'application PIL, et, d'autre part, d'utiliser de façon systématique la technologie XSLT pour la mise en forme de données, ce qui se caractérise par un gain de temps et une plus grande souplesse dans l'exploitation des informations.

Plus de 300 utilisateurs différents ont eu recours à l'application tout au long de l'année. Il y a eu 1'027'210 « hits » (nombre d'accès) sur Goéland en 2001 (271'898 en 2000).

L'affectation des serveurs est répartie en fonction du nombre d'utilisateurs et de la puissance requise pour des tâches aussi diverses que la messagerie, le partage de fichiers, les serveurs d'impressions, les bases de données de type SQL Server, la sauvegarde des données (back up quotidien) et les serveurs d'applications. Cette répartition est nécessaire car les serveurs les plus anciens, encore en production, sont basés sur des processeurs Pentium 100 et datent de 1996. Les tâches les plus lourdes en terme de ressources sont donc affectées aux modèles les plus récents, voire sur des « clusters », s'il s'agit d'une application critique.

COMPTABILITÉ

L'augmentation d'effectif d'une demi-unité, aboutissant à pourvoir un poste de comptable dès le 1^{er} février 2001, a permis de faire face à la très importante augmentation de travail due au transfert du service d'assainissement.

Le répondant en ressources humaines (RRH) et chargé de l'administration du personnel (CAP) a participé à l'élaboration des descriptions de postes, ceci dans le cadre des entretiens de collaboration.

Deux cent trente-huit cas (236 en 2000) d'accidents professionnels et non-professionnels, dont 97 cas (111) dits "bagatelles" (absences inférieures à trois jours) ont été enregistrés pour l'ensemble du personnel de la Direction (environ 650 personnes).

Les envois contre remboursement s'élèvent à 722 (701) pour 396 (381) permis de construire et 326 (320) autorisations de procédés de réclame.

OFFICE DE SIGNALÉTIQUE URBAINE (OSU)

Traitement de l'image

Dans la perspective de la gestion informatisée des dossiers, l'OSU poursuit l'enregistrement, grâce aux appa-

reils photographiques numériques, des procédés de réclame des commerces. A moyen terme, ces documents informatiques remplaceront totalement les photographies traditionnelles.

Giganti

L'OSU est confronté à une nouvelle problématique, à savoir la gestion des demandes de surfaces publicitaires de très grands formats. En date du 29 mars 2001, la Municipalité a adopté des règles générales relatives à cette nouvelle forme de publicité. Seuls les filets d'échafaudages de chantier peuvent recevoir ce type de publicité pour compte propre.

Procédés de réclame

Il a été délivré 536 autorisations (504 en 2000) pour la pose de 1'161 procédés de réclame (1'176), alors que 649 procédés (673) ont été déposés. A fin décembre, le fichier recensait 17'361 publicités (16'849) sur le territoire communal.

Caissettes à journaux

En 2001, l'on dénombrait 238 emplacements de caissettes simples et multiples, représentant un total de 584 caissettes (454 sur le domaine public et 130 sur le domaine privé). Dans le courant de l'année, le quotidien «Le Courrier» a obtenu l'autorisation de placer 3 caissettes pour la vente de son journal.

Affichages

Affiche commerciale

En raison de l'échéance, au 31 décembre 2002, de la convention d'affermage de l'affichage sur les domaines public et privé communal, un appel d'offres a été lancé pour la désignation du futur concessionnaire.

En 2001, l'on comptait en matière d'affichage commercial 1'625 R4 (1618), 247 R12 (311), 628 R200 (640), y compris les versos des plans de ville et les caissons des abribus, plus 1 GF de 12 m (1) sur le domaine communal. Ces chiffres ne prennent pas en compte les emplacements temporaires sur les clôtures de chantiers.

Affichage culturel

L'affichage culturel dispose de 594 R4.

Huitante-deux sociétés (77) ont bénéficié de l'affichage culturel gratuit (20 musées, 13 théâtres, 29 organisateurs de concerts, 3 compagnies de danse et 17 spectacles divers), correspondant à 363 ordres d'affichage (388) pour l'année.

Affichage libre

De nouveaux panneaux d'affichage libre ont été placés en ville. Soixante emplacements (31 de plus que l'an dernier), soit 129 R4, sont à disposition.

Ces compléments sont le résultat des discussions qui ont eu lieu avec les afficheurs suite aux débordements constatés en matière d'affichage sauvage en fin d'année 2000 surtout. Une charte de comportement a été élaborée et figure sur tous les panneaux. Des essais de panneaux sur deux poteaux TL (place de la Gare et avenue Benjamin-Constant) ont été effectués.

Abribus

Un nouvel abribus «Laurel» (2) a été posé à l'avenue de Béthusy en remplacement de l'ancien à la suite du déplacement de l'arrêt de bus.

Banderoles

Vingt-six organisateurs (27) de spectacles ont utilisé les emplacements réservés aux banderoles annonçant des manifestations.

Signalisation urbaine

Le panneau d'entrée de ville situé sur le quai d'Ouchy a été modifié à l'occasion de l'aménagement du quai. La nouvelle présentation graphique a permis de mettre en valeur le nouveau logo de la Ville.

Création de deux totems : un pour le stade J.-A. Samaranch à Vidy, incluant la signalétique touristique et culturelle, et un second pour les installations sportives de Grand-Vennes.

Réalisation d'une plaque gravée, scellée dans le sol, devant l'église Saint-Laurent, en mémoire de Mère Sofia.

Restauration et complément de la signalétique de Montbenon.

Dénomination d'artères

Le 4 avril 2001, la Municipalité a adopté l'appellation «Parc de la Brouette» pour l'espace de l'ancienne gare du LEB, situé entre l'avenue de Morges et l'avenue d'Echallens et qui sera aménagé en parc public. Cette appellation remplace celle de la «place de la Brouette» située à l'angle de l'avenue d'Echallens et de la route de Prilly à l'arrêt LEB Montétan, qui, elle, a été radiée.

Plaques de rues

Cent trente-six plaques officielles (99) ont été posées, soit nouvelles, soit en complément ou en remplacement.

Numérotation d'immeubles

Il a été attribué 48 numéros d'immeubles (54) en zone urbaine et 10 en zone foraine (19).

Plaques signalétiques

Une plaque indiquant le point fixe de récupération des déchets, à l'intention des visiteurs nautiques, a été posée au port de Vidy.

Une plaque signalétique a été réalisée à l'entrée du centre de formation de la RAMA.

Plaques commémoratives

Deux nouvelles plaques commémoratives (3) ont été posées à la mémoire des personnalités suivantes:

- Alice Bailly, devant le bâtiment des anciennes écuries du parc de Mon-Repos, où l'artiste avait son atelier.
- Johan August Strindberg, devant la pension «Le Chalet», avenue d'Ouchy 49, où l'écrivain a séjourné à plusieurs reprises entre 1884 et 1887.

Travaux graphiques

Réalisation du logo du service administratif, à l'occasion de son centième anniversaire, ainsi que d'une plaquette.

Test et analyse de papiers réfléchissants dans le cadre d'une campagne publicitaire par voie d'affichage.

Réalisation d'un stand pour la Ville, dans le cadre de l'accueil des Lausannoises et Lausannois ayant atteint l'âge de l'AVS.

Coordination et gestion de la réalisation graphique pour la journée du 22 septembre «En ville, sans ma voiture!».

Décoration de deux prototypes de la Serpentine.

Réalisation d'une affiche R12 et d'un panneau signalétique en faveur d'un commerce caché par les travaux de rénovation du pont Charles-Bessières.

Création de la couverture de la brochure de vente des vins de la Ville.

Conception et gestion de la réalisation des drapeaux des Fédérations sportives ayant leur siège à Lausanne et dans le canton.

Recours

Trois recours (de 1999 et 2000) sont encore pendants.

Un recours (5) a été enregistré en avril et rayé en octobre 2001.

CENTRE DE DOCUMENTATION

Tout au long de l'année 2001, le centre de documentation a rempli ses missions de gestion du centre et d'information des collaborateurs de la Direction et de l'Administration communale.

Le recours à Internet s'est encore accru avec la création de deux nouveaux documents :

- depuis début août, une revue de presse quotidienne, dénommée "cyberpresse", réalisée à l'aide de la presse disponible sur Internet, est consultable sur l'Intranet de la Direction ;
- depuis début juillet, un document périodique, dénommé "Echos de l'Internet" assure un suivi de la législation fédérale et vaudoise, ainsi que des informations diverses en rapport avec les préoccupations de la Direction.

La diffusion du bulletin d'information "Ditradoc Info" s'est poursuivie parallèlement à la préparation de sa version numérique qui sera mise à disposition sur le site Intranet de la Direction.

SERVICE DU CADASTRE

Le service du cadastre a, par sa structure et les qualifications de ses collaborateurs, la compétence d'exécuter la mensuration officielle (art. 950 CCS) et sa conservation.

L'activité du service se subdivise en cinq chapitres principaux :

CONSERVATION

Sous ce titre, il faut comprendre la garde et la mise à jour des plans et documents suivants :

- les divers plans établis pour les besoins propres de la Commune ;
- l'inventaire de toutes les propriétés communales ;
- le répertoire des points des réseaux du nivellement communal et fédéral.

La Commune de Lausanne est propriétaire à Lausanne même, dans 73 autres communes vaudoises et dans 3 communes valaisannes, selon le tableau ci-après :

Etat des propriétés communales, depuis 1999

Années	99	00	01
Nombre de parcelles			
Lausanne	1'371	1'369	1'387
Canton de Vaud	360	359	349
Canton du Valais	14	14	14
Total	1'745	1'742	1'750
Surfaces en m²			
Lausanne	23'275'708	23'286'056	23'260'585
Canton de Vaud	9'338'748	9'322'159	9'140'526
Canton du Valais	189'028	189'028	189'028
Total	32'803'484	32'797'243	32'590'139

Le service du cadastre assure la mise à jour d'une partie des plans cadastraux déposés au Registre foncier ; il y effectue toutes les recherches spéciales demandées par les divers services de l'Administration communale.

La base de données « parcelles » est constamment tenue à jour ; elle est à disposition de tous les services communaux, et mise en relation avec les données graphiques de SISOL et administratives de GOELAND.

Le service dispose d'un accès au site Internet du Registre foncier, par un abonnement réservé aux géomètres et notaires. A fin 2001, les données relatives à plus de 6'000 parcelles sont déjà disponibles et les opérations de saisie avancent à un bon train.

MENSURATIONS

Le territoire de la Commune de Lausanne comporte actuellement trois types de mensurations cadastrales, à savoir la mensuration graphique (735 ha) datant de 1886, la mensuration semi-numérique (250 ha), de 1940 (numérisée en 1995) et la mensuration numérique récente (3'185 ha), couvrant au total 4'170 ha.

Mensuration progressive :

La nouvelle mensuration de la fraction du territoire encore couverte par des plans plus que centenaires se poursuit : plusieurs bureaux privés d'ingénieurs géomètres sont actuellement en charge de 13 entreprises, attribuées par le service cantonal de l'information sur le territoire, maître de l'ouvrage. Les données sont introduites dans SISOL dès leur mise en service.

Plan parcellaire et plan d'ensemble :

La base de données SISOL s'enrichit continuellement, au gré des opérations de levé et de mensuration en cours. La diffusion peut être effectuée sur support informatique, par transmission Internet à tout intéressé, et, naturellement, sur papier traditionnel, à toutes les échelles désirées. Le contrôle de la conformité et l'intégrité de ces données se poursuit, dans la perspective de leur représentation aux grandes échelles (1 : 200 et 1 : 500).

POLICE DES CONSTRUCTIONS

Les tâches suivantes y sont effectuées :

- renseignements au public sur les plans fixant les limites des constructions et les plans partiels d'affectation ou de quartier légalisés ;
- examen des projets de construction du point de vue cadastral, soit contrôle juridique de la propriété et examen de la conformité des dossiers d'enquête aux plans, lois et règlements en vigueur ;
- vérification des implications sur des servitudes ou sur d'autres droits intéressant la commune ;
- étude numérique du repérage des limites des constructions et des zones constructibles ;
- contrôle des implantations : 80 (71) dossiers traités et 226 (227) inspections effectuées ;
- établissement des autorisations à bien-plaire pour les anticipations immobilières sur le domaine public, pour terrain laissé en jouissance ; calcul des redevances ;
- établissement de 30 (28) actes divers ou projets d'actes (ventes et pactes d'emption, réquisitions de transferts, servitudes, mentions et autres).

ÉTUDES, LEVÉS ET ÉTABLISSEMENT DE PLANS, TRAVAUX SPÉCIAUX

Le service du cadastre a procédé, à la demande des autres services de l'Administration communale, ou pour ses propres besoins, au levé et à l'établissement de plans spéciaux nécessitant une base cadastrale, à savoir :

- 125 (127) plans pour ventes, cessions, échanges, immatriculations de bâtiments, divisions de biens-fonds, cadastrations, annotations de droit d'emption, enquêtes, servitudes et divers.
- **Mensuration numérique :**
 - Préparation et transfert au géomètre adjudicataire des éléments relatifs au domaine public déjà archivés dans SISOL, en vue de la confection des nouveaux plans nos 55 (Ouchy), 61 (zone Tunnel – Borde), 86-87-88 (zone Béthusy – Levant – Secrétan – Mousquines – Léman – Bonne-Espérance – Vuachère).
- **Relevés topographiques particuliers :**
 - Bois du Jorat : routes, chemins et sentiers forestiers (suite)
 - Boisy : chemins et forêt
 - Chalet des Enfants (suite)
 - Collège de Villamont-Dessous
 - Collège Saint-Roch
 - Compostière
 - Ferme de Rovéréaz
 - Gottettaz (Vuachère)
 - Lit de la Mèbre
 - Montolivet (Vuachère)
 - Simplemont – Vuachère
 - Stand de Vernand (suite)

- STEP de Vidy : bassins de décantation
- Vallonnette (Vuachère)
- **Implantations de projets communaux (les plus importants) :**
 - Bellerive : emplacements des forains (suite)
 - Bellevaux : collège principal + enfantin
 - Bergières / Grandes-Roches : chauffage urbain
 - Bourdonnette : serres et couvert
 - Carrefour de la Perraudettaz
 - Centre de quartier de Bellevaux
 - Chemin du Bois-Gentil
 - Ferme de Béthusy : axes et nivellement
 - Marronniers : bâtiment Cyclophile
 - Mont-Blanc : chauffage urbain
 - Ouchy : Hôtel du Port (suite et fin)
 - Parc du Devin
 - Pierrefleur : chauffage urbain
 - Quais d'Ouchy : aménagements routiers
 - Raffort : axes
 - Rhodanie : piste cyclable
 - Route du Jorat : abornement
 - Stade Olympique : centre de formation (suite)
 - STEP Vidy : local traitement des graisses
 - Triathlon 2001 : balisage pour les épreuves de la Coupe du monde
 - Usine à Gaz, Renens : chaufferie
 - Vuachère : chemin piétonnier
- **Levés de limites forestières - abornement :**
 - Abornement en vue de la nouvelle mensuration : Vulliemin – Tunnel – Borde ; Béthusy – Levant – Secrétan – Verdeil – Mousquines – Léman – Bonne-Espérance – Vuachère
 - Diverses parcelles pour FoDoVi
 - Ratavolar (suite)
- **Contrôles de stabilité d'ouvrages :**
 - STEP (chambre de mise en charge et local de traitement des graisses)
 - Monument commémoratif du Banquet des Jordils à la Croix d'Ouchy (suite)
 - Mur à la rue du Vallon (suite)
 - Mur de l'école de l'avenue d'Echallens 9 (suite)
 - Piscine de Boisy (suite)
 - Station de pompage des Losiardes (suite)
- **Expropriations :**
 - Suite de l'établissement du dossier d'expropriation de la Vuachère

CADASTRE SOUTERRAIN

Travaux de terrain :

Sur le domaine public et dans les parcs, les propriétés communales et, à la demande des services gestionnaires, sur les parcelles privées, le cadastre souterrain relève en fouille ouverte la position de toutes les

conduites et canalisations visibles, nouvelles et en service de la Commune et de Swisscom.

Dans la quasi totalité des cas, les relevés sur le terrain des points de conduites sont enregistrés directement sur carte-mémoire informatique, puis, au bureau, transférés automatiquement dans la base de données SISOL.

A la demande du service d'assainissement, sur quelques chantiers de pose de nouveaux collecteurs, les points caractéristiques des conduites ont été déterminés, avec leurs altitudes rattachées au réseau de nivellement communal.

Dans plusieurs secteurs, des objets visibles de la couche surface (voies et affleurements) ont été relevés, qui serviront de points d'ancrages permettant le dessin complémentaire, dans la base SISOL, des conduites plus anciennes figurant uniquement sur les plans des réseaux des services d'assainissement, des eaux et du gaz.

Dans les zones de chantier, la sauvegarde et la maintenance du réseau des points de polygones mis en péril par les travaux, rend nécessaire la mensuration de multiples points fixes auxiliaires indispensables aux relevés.

Principaux chantiers suivis en 2001, entrepris par les services communaux et Swisscom pour effectuer des travaux importants sur leurs réseaux :

- Quartier de l'Ancien-Stand
- Avant-Poste – Rumine – Mon-Repos – Orient-Ville
- Beaumont – Béthusy – Levant
- Bégonias – Borde – Oiseaux
- Ferme de la Blécherette
- Bois-Gentil – Marronniers
- Bossons (privé) – Grey
- Carrefour Galicien – Renens – Chablais – Viaduc
- Côtes de la Bourdonnette (limite Cne Renens)
- Côtes-de-Montbenon – Flon
- Coubertin – Bornan – Stade de Vidy
- Cour – Bellerive – Beauregard – Primerose
- Esplanade – Réservoir – Village
- Floréal – Voltaire – Cart – Dapples
- France – Jura – St-Paul – Yverdon – Rosiers
- Genève – Place de l'Europe – Bel-Air
- Grandes-Roches – Mont-Blanc – Comptoir
- Mont-d'Or – Fontenay
- Morges – Prélaz – Couchirard
- Mûriers – Rosière – Ravin
- Petit-Chêne – Mornex – Ste-Luce
- Place du Port – Oscherins
- Plaines-du-Loup – Stade Olympique
- Pierrefleur – Vallombreuse
- Quais d'Ouchy et de Belgique – Tour Haldimand
- Recordon – Clochetons – Renens
- Ruffy – Diablerets – Rossel
- Sallaz – Pierre-de-Plan
- STEP (domaine privé communal)
- Tribunal-Fédéral – Parc Mon-Repos
- Parc Valency – Montétan

- **Vers-chez-les-Blanc**
 - Pont Rouge – Ratavolat – Jorat
 - Chalet-à-Gobet – Marin – Vuillette
 - Pra Roman – Côte-aux-Chiens
- **Montheron**
 - Montheron – La Rama
 - Râpes – Abbaye – Grange-Neuve
 - Chalet-des-Enfants – Bretigny
- **Vernand**
 - Evitement de Cheseaux – Les Crottes
 - Bois-Genoud

Total des interventions : 2'378 (2'536)

Travaux de bureau :

- digitalisation des derniers plans graphiques dans SISOL. Ces données couvrent, à fin 2001, la totalité du territoire lausannois;
- mise à jour des interventions dans la base de données SISOL par transfert des fichiers de points enregistrés sur le terrain;
- création et modification à l'écran des différentes canalisations, pour chaque service, sur la base des points relevés sur les chantiers ;
- collaboration permanente avec les Services Industriels pour le suivi des chantiers ;
- maintenance du programme pour la gestion et la sauvegarde des fichiers-points, en mode interactif avec les fichiers-points générés sur le terrain. Ces fichiers sont stockés sur le serveur du SOI et sont accessibles en réseau ;
- organisation des relevés de chantiers selon les permis de fouilles traités par voie informatique ;
- utilisation de SISOL-CHANTIER pour une consultation détaillée d'informations sur les chantiers (situation, date d'intervention des services, comptage annuel) ;
- compléments dans SISOL-SYNTHESE du réseau d'assainissement (secteur sud-ouest) avec un code d'origine, selon les plans-cartons au 1 : 500 et divers plans spéciaux qui ont été transmis et ajustés sur les objets visibles en surface ;
- compléments dans SISOL-SYNTHESE des réseaux eaux et gaz (secteur Boisy – Pierrefleur – Montétan) avec un code d'origine, ajustés sur les objets visibles en surface et selon les plans de rue au 1 : 200 qui ont été transmis par les services ;
- extension à l'ensemble du territoire lausannois, d'un programme de gestion des fiches (contrôles de mise à jour), disponible sur le serveur de la Direction des travaux.

SERVICE DES ROUTES ET VOIRIE

GÉNÉRALITÉS

L'achèvement des travaux de reconstruction du quai d'Ouchy a marqué la fin du réaménagement de tout ce secteur littoral de la ville, à l'exception des revêtements de surface. Seul le nouveau moyen de transport la "Ser-

pentine" n'a pu être mis en place définitivement en raison des vicissitudes rencontrées pour l'homologation de ce système. Toujours sur le littoral, un itinéraire cyclable continu a été réalisé de St-Sulpice à Pully, complété d'un giratoire amovible au droit de l'entrée de la plage de Bellerive.

Au centre-ville, ce sont les travaux à l'avenue de France, terminés en automne 2001, qui auront constitué le plus important chantier de reconstruction de voirie. La rénovation complète du pont Bessières a été entreprise dès le mois d'août et se terminera à fin 2002. En liaison avec les développements futurs des quartiers du Flon et du Rôtillon, l'axe rue de Genève - rue Centrale a fait l'objet d'une étude complète de réaménagement depuis le pont Chauderon jusqu'au pont Bessières. Une première demande de crédit concernant la rue Centrale a été présentée par la Municipalité, qui sera suivie en 2002 par un préavis relatif à la rue de Genève.

De nombreux aménagements liés à la création de nouveaux passages pour piétons ont été réalisés ou étudiés, financés par un crédit ad hoc.

Afin d'améliorer la propreté en ville, le Conseil communal a accordé un crédit spécifique destiné à supprimer les tags et graffiti du domaine public et à intensifier l'entretien des WC publics.

COORDINATION DES CHANTIERS ET DES PROJETS

Le bureau de planification et de coordination des travaux sur le domaine public a poursuivi son travail de planification de tous les travaux touchant le domaine public. Pendant l'année écoulée, 486 nouveaux chantiers communaux ont été enregistrés et 1'250 permis de fouilles ou d'occupation du sol ont été délivrés.

Le logiciel d'aide à la coordination, élaboré par le service d'organisation et d'informatique, a été complété par un développement permettant de représenter graphiquement (diagrammes de GANTT et réseau PERT) la planification des chantiers. Cet outil contribuera à améliorer la répartition des chantiers dans le temps, en tenant compte des ressources à disposition.

AMÉNAGEMENTS ET RÉFECTIONS DES ESPACES PUBLICS

Travaux

- Avenue de Béthusy: un cheminement protégé a été créé à l'amont du carrefour Béthusy/Levant, en lieu et place du balisage de faux-trottoir.
- Chemin du Bois-Gentil: la voirie de ce chemin a été modifiée en relation avec la construction du nouveau centre scolaire du Bois-Gentil.
- Chemin de la Cigale: les trottoirs ont été remis à neuf.
- Avenue de France: la reconstruction du réseau de conduites souterraines et celle de la voirie ont pris fin en automne 2001.
- Carrefour du Galicien: la Commune est impliquée dans les travaux de réaménagement que l'Etat a entrepris dans ce secteur. Le chantier qui a débuté en automne 2000 sera terminé en été 2002.
- Rue du Grand-Chêne: le trottoir au droit du Lausanne-Palace a été élargi.
- Route du Jorat: en coordination avec la construction du collecteur séparatif et le remplacement des conduites industrielles, la construction d'un nouveau

trottoir entre le hameau de Montblesson et la route d'Oron s'est achevé en automne 2001.

- Route du Jorat: un cheminement piéton en macadam de Savoie a été réalisé sur le tronçon traversant le bois de la Chandelar. Cet aménagement financé par le crédit Agenda 21 doit encore être pourvu d'un revêtement en bois déchiqueté.
- Quais d'Ouchy / Serpentine : les travaux de reconstruction des quais ont pris fin en été 2001, alors que la mise en place d'un tronçon pilote de la Serpentine se prolongera jusqu'en 2002.
- Avenue de Rhodanie: la transformation du carrefour Rhodanie/Bains en un giratoire amovible a été parachéevée avec la mise en place d'une sculpture du CIO.
- Rives du lac: tous les amarrages de la jetée du port de Vidy ont été changés et de nouvelles échelles ont été posées sur la digue du port d'Ouchy. Les derniers travaux de réparation dus au passage de l'ouragan « Lothar » ont été terminés.
- Amélioration des TL dans un couloir nord-ouest : les adaptations de la voirie et des carrefours ont été achevés en automne 2001.
- Itinéraires cyclables : la réalisation d'un itinéraire cyclable de long du littoral lausannois a été concrétisée.
- Passages pour piétons: vingt-sept nouveaux passages ont été créés, dont la plupart accompagnés d'îlots ou de bastions.

Parmi les travaux engagés, poursuivis et réalisés en 2001, citons encore les travaux à la rue de l'Ale, à la route Aloys-Fauquez, à l'avenue de Beaulieu, à la rue Belle-Fontaine, au chemin de Bellevue, à la route de Berne, à l'avenue de Béthusy, au chemin du Bois-de-Vaux, au chemin de Boissonnet, au chemin des Bruyères, au chemin de la Cassinette, à la rue César-Roux, au chemin du Chasseron, à la place Chauderon, à la rue du Clos-de-Bulle, à la route de Cojonnex, au chemin de Contigny, à l'avenue de Cour, à la rue des Crêtes, à l'avenue Davel, à l'avenue d'Echallens, à la rue de l'Ecole-Supérieure, à l'avenue de l'Eglise-Anglaise, au chemin d'Entre-Bois, à la rue Etraz, à l'avenue Eugène-Rambert, à l'avenue de Florimont, à l'avenue de la Gare, à l'avenue Gindroz, au chemin des Glycines, au boulevard de Grancy, à la rue du Grand-Pont, à l'avenue Juste-Olivier, à la route de Marin, à la rue Mathurin-Cordier, à l'avenue de Milan, à la route de Montheron, à l'avenue du Mont-Blanc, à l'avenue du Mont-d'Or, à l'avenue Mon-Repos, à l'avenue de Morges, à la place du Nord, au chemin Isabelle-de-Montolieu, à la route du Pavement, à la rue Pichard, à l'avenue Pierre-Decker, au chemin de Pierre-de-Plan, à la route des Plaines-du-Loup, à la rue de la Pontaise, au chemin de Ratavolar, au chemin des Retraites, à l'avenue de Rhodanie, à la place de la Riponne, au chemin de la Rosière, au chemin de Rovéréaz, à l'avenue de Rumine, à la rue Sainte-Beuve, à la place Saint-François, à l'avenue de Sévelin, à l'avenue du Temple, à l'avenue du Tribunal-Fédéral, à la place du Tunnel, à la rue du Tunnel, à l'avenue de l'Université, à l'avenue de la Vallombreuse, à l'avenue de la Vallonnette, à l'avenue du Vélodrome, à l'avenue Victor-Ruffy, à la route de Vidy, à l'avenue du Vieux-Moulin.

Etudes

- Rue de la Borde : le préavis municipal proposant un réaménagement complet de cette artère a été retiré à la suite des critiques émises par les commissaires chargés de son examen. Un nouveau préavis sera présenté en 2002 pour l'aménagement d'une petite place uniquement.
- Ilot Curtat-Cathédrale-St-Etienne: une étude historique de ce quartier a été demandée au département d'architecture de l'EPFL qui a présenté son rapport en décembre 2001.
- Rue Centrale, comprenant la rue Cheneau-de-Bourg, la place Centrale, la place Pépinet et le quartier du Rôtillon : l'étude de réaménagement de la rue, en relation avec la future interface du Flon et le futur quartier du Rôtillon a fait l'objet d'une demande de crédit par voie de préavis.
- Rue de Genève / rue de la Vigie: un projet de réaménagement de ces rues a été entrepris en relation avec le PPA "Plate-forme du Flon" et notamment avec la construction du futur parking du Flon. Il fera l'objet d'une demande de crédit par voie de préavis.
- Route de Bel-Air: une modification de la partie supérieure a été étudiée, en liaison avec la rénovation du bâtiment dit "la banane", pour aboutir en 2002 à une demande de crédit spécifique.
- Avenue de Cour : une étude des niveaux de pollution a été entreprise dans le quartier de Cour. Elle s'inscrit comme préalable à la modération du trafic prévue en 2002.
- Avenue de la Harpe: sur la base d'une étude de variantes, un projet de réaménagement de l'avenue a été arrêté et un préavis a été préparé en vue d'une demande de crédit en 2002.
- Route du Jorat/Vers-chez-les-Blanc centre: le projet de modération du trafic et d'amélioration de l'image du centre de Vers-chez-les-Blanc est en cours d'étude pour la sortie d'un préavis en 2002.
- Rue du Maupas: le service participe au groupe d'études chargé de tranquilliser le quartier Maupas-Collonges.
- Avenue de Morges - quartier de Prélaz: l'étude du réaménagement de la voirie en relation avec la construction de logements et d'un centre commercial sur l'emplacement de l'ancien dépôt TL a débuté et doit conduire à la présentation prochaine d'une demande de crédit .
- La Perraudettaz : en relation avec Pully, les études et les contacts avec les autorités cantonales en vue de la réalisation d'un nouveau passage inférieur sous la ligne CFF Lausanne-Berne, de la déviation du chemin du Levant et de l'aménagement de giratoires sur l'avenue du Léman ont abouti à un préavis municipal de demande de crédit.
- Chemin des Planchettes: le projet d'élargissement de la section étroite de la chaussée comprise entre le chemin de la Charbonnière et la route de la Blécherette fera l'objet d'un préavis en 2002.
- Chemin de la Vallonnette et partie nord de la place du Pont-de-Chailly: le projet de réaménagement de l'avenue de la Vallonnette a été adopté par le Comité des espaces publics. D'autres propositions pour le réaménagement de la place du Pont-de-Chailly sont à l'étude.

- Zones 30 : plusieurs nouvelles zones ont été évaluées.
- Parking de la Tuilière : des études pour la mise en place d'un parking P+R d'environ 180 places ont été entreprises.
- Métro Nord-Est M2 : les adaptations du projet ont été examinées par les services de l'administration.
- Tags et graffiti: un crédit destiné à la suppression des tags et à la protection des ouvrages sur le domaine public a été adopté en novembre 2001.
- Port de Vidy: la concession pour usage d'eau nécessaire à la reprise du projet d'augmentation du nombre de places d'amarrage est en circulation et devrait être signée en 2002.

D'autres études d'aménagement ont concerné la rue de l'Ale, la route Aloys-Fauquez, la route de Cojonnex, la place de l'Europe, le chemin de la Fourmi, le passage Jean-Muret, la route de Neuchâtel, le chemin de Prime-rose, Sauvabelin, le carrefour avenue de Rhodanie / chemin du Stade, le chemin de la Vallombreuse, les abris TL et les passages piétons.

OUVRAGES

Travaux

- Pont Bessières: la 1^{ère} étape des travaux de remise en état complète de l'ouvrage a débuté à fin août par la réfection du tablier.
- Pont Jurigoz: l'ancien joint de dilatation a été remplacé par un système plus silencieux et un caniveau de récolte des eaux a été supprimé.
- Escaliers roulants: les installations du passage "Grotte-sud" de la place Saint-François ont été remplacées début 2001.
- Différents remplacements, renforcements ou rénovation d'ouvrages ont été entrepris ou achevés. Ces travaux concernent entre autres le mur de soutènement de Beau-Séjour et le passage souterrain de la Grotte.

Etudes

- Des auscultations, réparations ou constructions d'ouvrages ont été étudiées, touchant notamment le pont Chauderon, une dalle de trottoir au chemin de Fontenay, des estacades à l'avenue du Léman, les escaliers roulants de la place Saint-François et de la place Chauderon.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

L'unité de police des constructions effectue l'analyse des projets de construction privés avec le domaine public actuel et son aménagement futur. Elle fixe les conditions et charges d'exécution du service des routes et voirie et assure le contrôle de conformité des constructions et aménagements avec les charges prescrites.

Outre l'examen des projets et le traitement administratif des dossiers, cette activité comprend aussi les études induites par les projets soumis qui restent du domaine concret de la technique et du terrain. A ce titre, ont notamment été menées des études locales touchant les avenues de Morges et des Oiseaux, les rues Couchirard et du Valentin, la route des Plaines-du-Loup, les chemins de Bonne-Espérance, des Esserts, des Coumenets

et du Bois-Genoud, cela en relation avec des cessions à réaliser immédiatement ou à terme.

Cette unité procède aussi à l'analyse des projets de plans partiels d'affectation en regard de leurs implications sur la gestion et l'aménagement du domaine public.

ENTRETIEN ET NETTOYAGE

Une étude de réorganisation du nettoyage de la voirie a montré qu'une mécanisation plus poussée des opérations de nettoyage visant à réduire les charges de personnel, tout en maintenant le degré de propreté actuel, ne permettrait pas de diminuer globalement les dépenses. Toutefois, le lavage des trottoirs et des zones piétonnières du centre a été accru, et le balayage mécanique du secteur de St-Pierre s'est étendu sur le week-end. Le nettoyage des WC publics s'est intensifié et a été complété par un rafraîchissement de ces locaux.

Les équipes de l'unité "Entretien et nettoyage" ont réalisé différents travaux de construction de trottoirs, d'entourages d'arbres, d'îlots, de giratoires, de pavage, de réparation de chaussées et trottoirs, ainsi que tous les travaux préparatoires des grandes réfections de voirie réalisées par des entreprises privées.

De nombreuses manifestations d'intérêt public ont mobilisé le personnel du service, tant du point de vue de leur préparation que de la remise en état du domaine public.

ATELIERS ET MAGASINS

Les ateliers et magasins de la Ville (AMV) ont assuré la logistique d'une multitude d'opérations courantes d'entretien du domaine public. Ils ont participé à la mise sur pied de 156 manifestations, dont les plus marquantes ont été "En ville, sans ma voiture!", le Triathlon, le championnat du monde de curling, la Fête à Lausanne, le Festival de la Cité, le Carnaval, L'Urban Contest (roller), les 20 km de Lausanne, "Entrée libre pour un été".

Une part importante de l'activité des AMV est effectuée en faveur d'autres services communaux, principalement pour le service des parcs et promenades, le service des forêts, domaines et vignobles, le service d'assainissement et le service des affaires sportives.

Afin d'améliorer la rentabilité du recyclage des bordures en granit récupérées sur les chantiers, une installation de sablage a été mise en place.

L'atelier de préfabrication d'éléments en béton a cessé son activité. La production des pièces nécessaires à la construction routière a été reprise par une entreprise privée.

SERVICE D'URBANISME

L'année 2001 a vu s'accroître le contraste entre l'activité globale des divers mandats spécialisés assurés par le service d'urbanisme et la production plus traditionnelle des plans partiels. Ainsi, les mises à l'enquête de nouveaux plans sont redescendues au minimum de deux plans déjà atteint trois ans auparavant, alors que l'office de la police des constructions traitait un volume d'activité encore jamais atteint. En faisant la part d'une conjoncture maussade, il faut aussi tenir compte que des plans importants ratifiés récemment sont en phase de réalisation (Prélaz, Figuiers, Flon) et absorbent déjà une bonne partie des activités. L'ouverture des chantiers au Rôtillon ne dépend plus que de la levée d'ultimes

recours. Dans ce cas, comme de plus en plus, la longue période de gestation qui a suivi le vote du plan donne à certains le prétexte de remettre en question les choix fondamentaux faits précédemment et de rouvrir les polémiques.

Le rôle des plans partiels devrait normalement être de toute façon diminué dans le futur suite à la mise en action du plan général d'affectation dont l'enquête publique approche. De même, les zones de pôle de développement situées sur la ceinture autoroutière devront être traitées par des procédures spécifiques dont la mise en place ne fait que démarrer. C'est donc essentiellement le renouvellement du tissu urbain déjà existant qui constituera les occasions de recours obligés aux plans partiels d'affectation. Comme ceux-ci sont par définition des procédures délicates et longues, seule une forte pression du marché immobilier peut créer les motivations nécessaires. Sur l'autre volet des champs de compétence du service, celui de l'aménagement du cadre de vie des lieux publics, les ambitions sont constantes mais sont naturellement limitées par le cadre budgétaire général et les priorités politiques.

PLANS PARTIELS D'AFFECTION

Deux plans ont été mis à l'enquête durant l'année écoulée (trois en 2000) :

- Plan partiel d'affectation modifiant le plan « Les Fiches », de 1964, pour élargir les affectations autorisées aux activités tertiaires.
- Plan partiel d'affectation modifiant le plan « Petit-Chêne – Mornex », de 1978, pour permettre des transformations des bâtiments existants.

Trois plans ont été approuvés par le Conseil communal (trois en 2000) :

- Plan partiel d'affectation « Chalet-des-Bains ».
- Plan partiel d'affectation « Asile des aveugles ».
- Plan partiel d'affectation « Les Fiches ».

Trois plans ont été approuvés par le Département des infrastructures (quatre en 2000) :

- N° 703 – Plan partiel d'affectation concernant les terrains compris entre l'avenue des Boveresses, la limite du territoire communal, le bois de Rovéréaz et le plan légalisé N° 602 ; radiation partielle du plan légalisé N° 612.
- N° 705 – Plan partiel d'affectation « Chalet-des-Bains » concernant les terrains compris entre l'avenue Emile-Henri-Jacques-Dalcroze, l'avenue de Rhodanie et l'avenue Gustave-Doret ; radiation partielle du plan légalisé N° 286.
- N° 706 – Plan partiel d'affectation concernant les terrains compris entre l'avenue d'Echallens, les parcelles N° 1134 et 1133, l'avenue de France, les parcelles N° 1064, 1063, 1062, 1061, 1059 et 1060 ; radiation partielle des plans légalisés N° 244 et 439.

Le N° 704 a été attribué au plan d'affectation cantonal « Vennes ».

PLAN GÉNÉRAL D'AFFECTION

Le Plan général d'affectation (PGA) définit les droits des propriétaires quant au mode d'utilisation du sol. Il fixe la destination des différentes zones qu'il délimite et précise les conditions de constructions qui y sont applicables. Il est appelé à remplacer le Règlement concernant le plan d'extension (RPE), du 3 novembre 1942, aujourd'hui

encore en vigueur et dont la dernière révision remonte au 10 mars 1992, ainsi que le règlement sur les constructions, du 4 décembre 1990.

Le PGA s'inscrit logiquement dans la foulée du Plan directeur communal (PDCom), adopté par le Conseil communal le 5 septembre 1995 et approuvé par le Conseil d'Etat le 24 janvier 1996. Le dispositif réglementaire proposé deviendra opposable aux tiers après avoir suivi l'ensemble de la procédure d'adoption et concrétisera ainsi les objectifs d'urbanisme et d'aménagement du territoire de la Commune.

Cette opération de refonte a franchi une étape importante en 2001. En effet, l'avant-projet du PGA a été soumis en consultation publique du 25 octobre 2000 au 31 janvier 2001. Cette consultation se situe en amont de la procédure d'adoption, au sens des articles 56 et suivants de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions, du 4 décembre 1985 (LATC). Elle a permis de recueillir les avis de toute personne intéressée à s'exprimer sur l'un ou l'autre des aspects de ce plan. Ces derniers ont été mis à profit dans le cadre de l'élaboration du projet du PGA qui a occupé les différents groupes de travail en 2001. Le projet sera soumis courant 2002 aux services de l'Etat pour avis préalable et fin 2002 – début 2003 à l'enquête publique.

OFFICE DE LA POLICE DES CONSTRUCTIONS (OPC)

L'office de la police des constructions est composé de onze collaborateurs et collaboratrices. Situé à l'intérieur du service d'urbanisme, il bénéficie, de plus, de l'appui de son secrétariat.

La tâche de l'office découle essentiellement des articles 17 et 104 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC). Son premier rôle réside à faire observer les prescriptions légales et réglementaires, ainsi que les plans en matière d'aménagement du territoire et de constructions. Ainsi, l'office assure la gestion des dossiers de constructions, les renseignements au public et aux professionnels de la branche.

Pour cela, il soumet à l'enquête publique les projets qui lui sont présentés, procède ensuite à leur analyse après avoir récolté diverses directives d'autres services de l'administration communale, puis, après une synthèse des clauses y afférentes, les présente à la Municipalité pour, cas échéant, délivrer les permis de construire.

La vérification de conformité des projets ainsi que l'analyse de la majorité des 405 oppositions-interventions (291 en 2000) ont nécessité la production de 925 rapports (895 en 2000), de même que la participation à 704 séances de travail (683 en 2000) avec des constructeurs, administrés et autres services de l'administration communale. L'office a encore pris part, le plus souvent en collaboration avec les avocats de la place, à l'instruction des procédures de recours en matière de construction au Tribunal administratif, lesquelles sont en nette hausse.

Le déploiement d'actes administratifs en constante croissance a nécessité un effort considérable de l'ensemble des collaborateurs de l'office. Cette croissance est due entre autres aux facteurs suivants :

- l'augmentation des requêtes des constructeurs potentiels perceptible en 2000 s'est encore accentuée en 2001 ;
- des non professionnels de la branche, ignorant pour la plupart les procédures d'octroi de permis de construire, sont de plus en plus nombreux à déposer une

demande, tendance accrue depuis la modification de la Loi sur la profession d'architecte, le 3 février 1998 ;

- les demandes d'installations d'équipement pour la téléphonie mobile sont toujours fréquentes, notamment en raison de l'introduction prochaine de la nouvelle technologie UMTS (Universal Mobile Telecommunications).

Par ailleurs, le nouveau Règlement sur l'aménagement du territoire et les constructions (RATC), du 14 mai 2001, est entré en vigueur le 1^{er} juin 2001. Il est actuellement prématuré d'en mesurer ses effets.

Les tableaux ci-après expriment une synthèse du traitement des dossiers.

Enquêtes publiques, depuis 1999

Années	99	00	01
	170	183	219

Propositions soumises à la Municipalité, depuis 1999

Années	99	00	01
Projets dispensés d'enquête publique	202	223	218
Projets après enquête publique	148	152	211
Refus LATC	14	8	8
Affaires diverses	15	22	19
Total	379	405	456

Permis de construire, permis de construire complémentaires et autorisations délivrés, depuis 1999

Années	99	00	01
Constructions nouvelles (villas, immeubles d'habitation, administratifs et commerciaux, garages enterrés)	21	42	50
Petites constructions (garages-boxes, couverts, pavillons, installations techniques, etc.)	33	45	80
Transformations	247	218	217
Aménagements extérieurs	35	22	35
Démolitions sans reconstruction	3	5	4
Permis de construire complémentaires	29	35	51
Sous-total	368	367	437
Réfections de façades par délégation de pouvoirs	97	79	89
Total	465	446	526

Selon leur coût annoncé, depuis 1999

Années	99	00	01
Projets de (en francs) :			
moins de 0,1 million	227	228	290
de 0,1 à 1 million	93	84	92
de 1 à 5 millions	41	42	29
de 5 à 10 millions	5	7	17
plus de 10 millions	2	6	9
Total	368	367	437

En 2001, le montant total des permis de construire, permis de construire complémentaires et autorisations délivrés pour les projets de 100'000 francs à 10 millions de francs et plus représente des investissements de l'ordre de plus de 352 millions (plus de 282 millions de francs en 2000).

Les réfections de façades ne sont pas englobées dans ce montant.

Prolongations de permis de construire, depuis 1999

Années	99	00	01
	13	17	14

Parcage

Nombres de places autorisées, depuis 1999

Années	99	00	01
Parkings souterrains	213	552	*1 770
Garages-boxes et couverts extérieurs	85	174	20
Places de parc extérieures	206	427	569
Total	504	1153	2 359

* La forte augmentation s'explique essentiellement par l'ouverture de grands chantiers : parkings du Flon (639 places), du Rôtillon (180), de Primerose (149), ainsi qu'à l'avenue Recordon/avenue d'Echallens (85 et 65).

Recours déposés, depuis 1999

Années	99	00	01
	17	13	20

Courrier sortant (lettres), depuis 1999

Années	99	00	01
	1 553	1 559	2 052

AMÉNAGEMENT URBAIN

Comme les années précédentes, un architecte-urbaniste consacre l'essentiel de son temps à participer à la structure transversale du Bureau des espaces publics (BEP) et à travailler au sein de plusieurs groupes spécifiques (Groupe espaces publics – GEP). A ce titre, il tente la difficile synthèse entre les aspects techniques et normatifs et le traitement architectural des aménagements. La pondération des critères d'aménagement a soulevé à plus d'une reprise des discussions de fond délicates à trancher.

L'opération des abribus « Laurel » est certes terminée mais, en fonction des opportunités liées à des chantiers, des abris « Laurel » sont encore posés. Ce fut le cas à l'avenue de Béthusy où l'arrêt a été déplacé, permettant la construction d'un trottoir provisoire au droit des immeubles N° 40 à 52.

ENVIRONNEMENT – DÉPLACEMENTS

Dans le domaine de la protection de l'environnement, on peut citer l'élaboration du préavis N° 221 concernant le plan d'attribution des degrés de sensibilité au bruit pour l'ensemble du territoire communal. En complément, il y est également proposé l'établissement d'un programme

d'assainissement des nuisances acoustiques du trafic routier.

En parallèle, le responsable participe à la réactualisation du cadastre acoustique et à l'élaboration d'un recueil de dispositions d'assainissement au bruit, sous l'égide du Service de l'environnement et de l'énergie (SEVEN) de l'Etat de Vaud.

Dans le domaine des déplacements, le Groupe technique lausannois des transports (GTLT) a consacré l'essentiel de ses cinq séances de 2001 au suivi et à la mise en place des dispositions planifiées dans le cadre du plan directeur des déplacements. En complément, une attention particulière a été portée à l'établissement du bilan de ce dernier après cinq ans d'actions permanentes.

En parallèle, le service participe au groupe permanent chargé de la mise en place et du suivi des « zones 30 », avec notamment l'élaboration du projet de la zone « Midi – Mornex ».

PROTECTION DU PATRIMOINE BÂTI

L'année 2001 a vu un net accroissement des tâches dont s'acquitte le délégué à la protection du patrimoine bâti, tant du point de vue des préavis rédigés à l'adresse de la section monuments historiques et archéologie du Département des infrastructures (DINF) que du nombre de dossiers examinés, de compétence communale. Les conseils prodigués aux professionnels de la construction, le suivi de chantiers de transformations ou de restaurations, la rédaction de panneaux didactiques, les nombreuses sollicitations et suggestions ont ponctué l'année écoulée.

Le délégué a été appelé à faire partie de la sous-commission cantonale d'évaluation des parcs et jardins d'intérêt historique recensés. Cette sous-commission s'est réunie en séances plénières à neuf reprises en 2001.

Dans le cadre de l'élaboration du Plan général d'affectation (PGA), le délégué a poursuivi au sein du service d'urbanisme le développement et mené à son terme la concrétisation de la notion de *Centre historique* à Lausanne.

A ce souci de prise en compte de la valeur patrimoniale du cadre bâti et de conservation de l'image d'ensemble de la Vieille ville se sont ajoutés une réflexion et un travail préparatoire traitant des ensembles et tissus bâtis des XIXe et XXe siècles.

DÉLÉGUÉ AUX PIÉTONS

Pendant l'année 2001, le délégué aux piétons a reçu 67 demandes pour des améliorations de cheminements, le plus souvent motivées par des difficultés de voisinage entre les piétons et le trafic motorisé. Ces questions sont traitées directement s'il s'agit de données d'informations ou renvoyées au Bureau des espaces publics (BEP) ou au service responsable avec un préavis si elles impliquent un aménagement ou une intervention. Sur les 67 demandes, 27 ont reçu une réponse positive immédiate ou dans le courant de l'année, 10 une réponse négative, les autres étant soit en attente de réalisation dans les prochains mois, soit à l'étude dans les services communaux.

L'année 2001 a été l'occasion pour Lausanne de participer, pour la seconde fois, à la journée européenne du 22 septembre « En ville, sans ma voiture ! », dont le délé-

gué aux piétons a dirigé l'organisation. Le Conseil communal en a approuvé le principe en adoptant le préavis N° 205, du 8 mai 2001. Cette année, le site principal a été la place de la Gare, fermée à la circulation. Le bilan global a été en nette progression par rapport à 2000, tant en participation du public, en notoriété de l'événement qu'en baisse du trafic automobile.

ATELIER DE MAQUETTES, EXPOSITIONS ET PHOTOGRAPHIES

Le domaine traditionnel des maquettes au 1: 500 a surtout concerné le site du Comptoir Suisse. A la même échelle, l'atelier a réalisé pas moins de 130 fonds de maquettes pour le concours de la maison du sport à Bellerive. Dans un autre type de prestation particulière et pour la deuxième année consécutive s'est poursuivie la réalisation de fermes anciennes au 1: 20 pour une future exposition au Musée historique de Lausanne. Le Forum de l'Hôtel de Ville reste le lieu privilégié de l'activité de l'atelier auquel il faut ajouter, en 2001, le salon de l'apprentissage à Malley. De nombreuses autres prestations plus limitées ont eu pour cadre des services de l'administration, des présentations officielles de Lausanne ou diverses manifestations d'intérêt public.

SERVICE D'ARCHITECTURE

GÉNÉRALITÉS

Malgré des prévisions d'investissement optimistes, nous constatons un léger fléchissement mesurable par une diminution marquée des recettes issues de la facturation des permis de construire. Il y a toutefois lieu de pondérer ce résultat par l'augmentation sensible des recettes découlant de la facturation des permis d'habiter et d'utiliser. En résumé, ces deux indicateurs nous laissent supposer que les investissements du secteur privé lausannois de la construction sont en légère baisse.

Sur ce chapitre, signalons encore la progression constante de l'indice zurichois de la construction qui a poursuivi de façon presque linéaire sa progression commencée en 1999 (environ 4,5 % pour 2001).

Les investissements communaux en matière de construction restent quant à eux relativement stables avec une légère tendance à la baisse, si l'on se réfère aux prévisions de dépenses.

C'est dans ce climat économique que le service d'architecture a poursuivi ses activités dans le cadre des différentes missions qui lui ont été confiées : contrôle de mandats, conseils administratifs et techniques aux services communaux maîtres d'ouvrages, études diverses, inspection des constructions et des chantiers, gestion des coûts de construction et des procédures relatives aux marchés publics.

Parmi les nombreux chantiers réalisés ou suivis par le service d'architecture durant cet exercice, on peut citer les plus représentatifs, tels que :

- le groupe scolaire d'Entre-Bois;
- le centre de formation omnisports;
- l'Orangerie de Mon-Repos;
- le centre socio-culturel de la Bourdonnette;
- la ferme de Béthusy;
- le bâtiment principal du Clos des Moines;

- les pavillons scolaires de Provence;
- le nouveau bâtiment de la RAMA.

ADMINISTRATION

Même si l'effectif du personnel est resté stable, les nouvelles méthodes de gestion du personnel ont provoqué une augmentation sensible des tâches administratives y relatives : établissement des descriptions de poste, préparation et conduite des entretiens de collaboration, notamment.

Leader communal en matière de réglementation sur les marchés publics, la section administration a été très sollicitée pour donner des conseils sur les procédures, établir des cahiers des charges, publier et gérer les appels d'offres, gérer les coûts de construction et assurer l'intendance et la logistique des concours d'architectures et autres marchés de services, fournitures et travaux.

L'architecte de la Ville a organisé le concours d'architecture, par procédure ouverte, de la Maison du Sport International, dont le jugement s'est déroulé au mois de décembre. Il a également préparé le concours, par procédure sélective, de l'agrandissement et de la modernisation du Stade olympique de la Pontaise.

Plusieurs études ont été conduites en propre ou en participation pour :

- l'achat d'un logiciel pour la gestion des coûts et sa mise en passerelle avec la comptabilité communale GEFI;
- la création d'un site Internet suisse (SIMAP.CH) qui entrera en production courant 2002 et qui permettra à la Confédération, aux cantons suisses et aux grandes villes suisses dont Lausanne de publier leurs marchés;
- la révision de la Loi cantonale sur les marchés publics (LVMP) et son règlement d'application (RMP);
- la récolte des données utiles à la statistique fédérale de la construction et à la mise à jour du Registre fédéral des bâtiments et logements (RegBL).

La section administration s'est également investie dans la formation d'un étudiant qui, à l'issue de son stage, a brillamment réussi ses examens et obtenu la maturité professionnelle commerciale (MPC).

ANALYSE ET INSPECTION DES CONSTRUCTIONS

Les prestations de cette section recouvrent l'analyse des demandes de permis de construire et le suivi de l'exécution des travaux, la consultation des archives microfilmées, l'aménagement des espaces publics ainsi que la prévention des accidents dus aux chantiers. Par ailleurs, en fonction de ses disponibilités, elle contrôle des opérations de construction réalisées par des mandataires du secteur privé pour le compte de la Commune de Lausanne.

Cette section examine tous les projets soumis à autorisation, soit pendant la phase préliminaire d'avant-projet, soit lors de la procédure de demande de permis de construire. Son examen porte principalement sur l'accessibilité des bâtiments aux personnes handicapées, ainsi que sur la salubrité et la sécurité des constructions. Conséquemment, des modifications sont souvent demandées à l'auteur du projet pour faire supprimer des barrières architecturales ou pour garantir le respect de la nouvelle norme SIA relative à la protection des personnes contre les chutes dans les constructions et

leurs accès. Au chapitre de l'esthétique, la section conseille et approuve le choix des teintes et des matériaux de façades.

Le tableau ci-après illustre l'évolution de l'activité dans le secteur de la construction de logements, depuis 1999

Permis d'habiter délivrés	99	00	01
Bâtiments d'habitation construits	21	17	29
Nombre d'appartements	206	138	262
Nombre d'appartements par bâtiment	9.8	8.1	9

INSPECTION DES CONSTRUCTIONS

Par des visites ponctuelles, les inspecteurs des constructions contrôlent l'exécution des travaux jusqu'à la délivrance du permis d'habiter ou d'utiliser. Ils veillent notamment à ce que la construction respecte les plans autorisés et les conditions particulières à l'octroi du permis de construire. Ces contrôles, effectués lors des différentes phases de la construction, sont agendés et gérés par un programme informatique qui permet la mise à jour régulière des données et leur adéquation avec la planification des travaux.

CONSULTATION DES ARCHIVES MICROFILMÉES

Architectes du secteur privé et services de l'administration communale consultent régulièrement les plans des bâtiments lausannois, archivés sur microfilms et couvrant la période depuis la fin du XIX^e siècle à nos jours. Moyennant l'autorisation du propriétaire foncier, le public peut avoir accès à cette très riche source d'informations qui est également disponible sous la forme de fichier numérisé.

AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

L'architecte adjoint responsable de cette section est membre du bureau des espaces publics. Il participe, au sein de groupes pluridisciplinaires, à la réalisation de projets relatifs à l'aménagement des espaces publics.

PRÉVENTION DES ACCIDENTS DUS AUX CHANTIERS

Afin que les travaux ne constituent pas une source de dangers et de nuisances inacceptables pour le voisinage des chantiers, le bureau de prévention des accidents formule déjà ses exigences dans les permis de construire et conseille les différents acteurs impliqués dans la réalisation d'ouvrages. Il intervient donc dès le début du projet, jusqu'à l'achèvement des travaux, et conseille les architectes, ingénieurs et entrepreneurs. Il contrôle le respect des mesures de sécurité lors de l'exécution et la mise en place des dispositifs qui permettront d'effectuer les travaux sans danger. Ainsi, l'utilisation d'hélicoptère sur les chantiers, qui est soumise à autorisation en raison des nuisances et risques qu'elle provoque, peut souvent être évitée et remplacée par un moyen de transport moins dangereux.

Le préposé donne des cours de formation aux grutiers, machinistes et monteurs en échafaudages, pour les sensibiliser à la prévention des accidents dus aux chantiers. Il préside le groupement romand qui réunit les inspecteurs chargés de la sécurité sur les chantiers, depuis 1999.

Statistiques	99	00	01
Chantiers en activité au 1er janvier	195	223	217
Chantiers commencés durant l'année	410	435	359
Chantiers achevés durant l'année	382	441	417
Chantiers en activité au 31 décembre	223	217	159
Grues contrôlées	24	24	41
Infractions dénoncées	0	1	0
Visites de chantiers	425	453	*350

* La baisse des visites découle de l'augmentation du nombre de discussions sur les projets avant les travaux

ÉTUDES ET CONSTRUCTIONS ET CONTRÔLE DES MANDATS EXTÉRIEURS

L'activité des sections «Etudes et constructions» et «Contrôle des mandats extérieurs» est schématisée par les tableaux et statistiques figurant ci-après :

CONSTRUCTIONS COMMUNALES

Signification des codes : 0 = *Projet à l'état d'intention*
1 = *Projet à l'étude*
2 = *Projet étudié en suspens*
3 = *Chantier (crédit voté)*
4 = *Terminé / Garanties*

Mandats internes	Codes
Coût supérieur à Fr. 1'000'000.—	
<i>Bellerive plage</i> Rénovation partie 64, équipements ludiques et techniques, bassin non-nageur	1
<i>Belleveaux, école</i> Rénovation, entretien, assainissement	1
<i>Belvédère, école</i> Rénovation des vestiaires, douches, vitrages et chauffage	2
<i>Chailly, école</i> Rénovation, entretien de l'enveloppe des bâtiments	2
<i>Chalet des enfants</i> Café, transformation, rénovation	1
<i>Coteau-Fleuri, pavillon scolaire</i> Construction d'un pavillon scolaire de 4 classes	1
<i>CROM - Malley</i> Construction du nouveau centre de ramassage des ordures ménagères. Rénovation du bâtiment.	1
<i>Elysée, école, enveloppe</i> Réfection de la toiture et des façades + groupe rez inférieur portes et vitrages	1
<i>Grande-Borde, école</i> Rénovation de l'enveloppe + douches	2

<i>Hermitage, la ferme</i> Rénovation de l'enveloppe	4
<i>La Rama, Montheron</i> Extension, transformation	4
<i>Montoie, centre funéraire</i> Pose de filtres, remplacement installations de froid	1
<i>Montchoisi, piscine (3^e étape)</i> Rénovation des façades, fenêtres, sols, dalle "froide", hall	3
<i>Pontaise, école</i> Rénovation de l'enveloppe, entretien	2
<i>Sauvabelin, la Sauvabalise</i> Mise à l'enquête du projet + exécution	3
<i>St-Luc, temple</i> Rénovation + entretien	2
<i>Vallée de la Jeunesse 1, bâtiments Expo 64</i> Réhabilitation et transformation du complexe	4
<i>Vers-chez-les-Blanc, école</i> Rénovation de l'ancien collège (1901)	2

Coût de Fr. 100'000.— à Fr. 1'000'000.—

<i>Abbayes, Clos des – Annexe</i> Remise en état de la toiture sud et de l'atelier et la chapelle	2
<i>Banlieue ouest, dépôt</i> Aménagement d'un dépôt pour musées	1
<i>Barboleusaz, colonie vacances (exigences ECA)</i> Electricité, douches, chauffage, plancher grande salle + extérieurs	2
<i>Belvédère, annexe école</i> Assainissement des façades de l'annexe du collège	2
<i>Belvédère, école, salle de gym</i> Remise en état des façades des salles de gymnastique	1
<i>Bergières, école, étape 2002</i> Bâtiments AB, rajout d'une classe au 2 ^e étage	2
<i>Béthusy, école (aula + bâtiment C)</i> Réfection de l'étanchéité + façades en béton	2
<i>Béthusy, gym G1, école</i> Salle de gym G1, réfection et transf., vestiaires et douches	2
<i>Blécherette, ferme de la</i> Réfection des toitures, des façades et de l'appartement	0
<i>Bourdonnette, école</i> Problèmes infiltration d'eau, humidité, télégestion	2

Coût de Fr. 1'000'000.— à Fr. 5'000'000.—

<i>Abattoirs, CCDA</i>	
Construction d'un collecteur de déchets	4
<i>Beaumont 4-6-8</i>	
Rénovation, transformation	3
<i>Colline, école</i>	
Rénovation, transformation complète	4
<i>Croix d'Ouchy, temple</i>	
Entretien	2
<i>CROM - Malley</i>	
Construction du nouveau centre de ramassage des ordures ménagères. Construction de la halle	1
<i>Hôtel de Ville</i>	
Réfection cour, toiture, ascenseur, sanitaires, etc.	1
<i>Montheron, temple</i>	
Rénovation de l'enveloppe	1
<i>Neuve 6, habitation</i>	
Rénovation totale et aménagement de combles	1
<i>Palud 21-21b, habitations</i>	
Rénov. enveloppe et transformations intérieures	1
<i>Piotet, ancienne école</i>	
Aménagement d'une école spécialisée et de locaux de quartier	1
<i>Piscine de Mon Repos</i>	
Rénovation des façades en verre du bâtiment	4
<i>Pontaise, centre omnisports</i>	
Construction à partir de modules récupérés à l'expo de Hanovre	3
<i>Saint-Martin 18, musiques actuelles</i>	
Transformation, rénovation (concours sur invitation)	2
<i>Vers-chez-les-Blanc, école</i>	
Extension du collège	1
<i>Vers-chez-les-Blanc, salle de gym</i>	
Transformation, rénovation	0

Coût inférieur à Fr. 1'000'000.—

<i>Bourdonnette, centre de loisirs</i>	
Réfection étanchéité + réaménag. des extérieurs	3
<i>Epiqr - Estia</i>	
Programme EPIQR pour les écoles, en développement	3

Récapitulation de l'état des projets et nombre de mandats suivis ou réalisés

Codes	0	1	2	3	4	Total
<u>Mandats internes</u>						
Sup. à 1 mio.	0	7	6	2	3	18
100'000 à 1 mio.	4	9	10	2	4	29
Inf. à 100'000	1	0	3	1	4	9
Total mandats int.	5	16	19	5	11	56
<u>Mandats extérieurs</u>						
Sup. à 1 mio.	2	2	2	2	3	11
100'000 à 1 mio.	1	7	2	2	3	15
Inf. à 100'000	0	0	0	2	0	2
Total mandats ext.	3	9	4	6	6	28
Total général	8	25	23	11	17	84

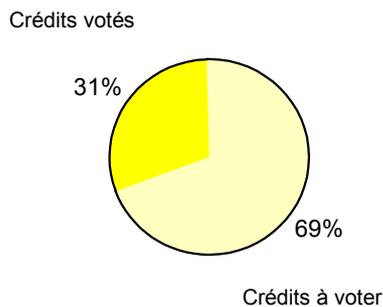
Signification des codes : 0 = *Projet à l'état d'intention*
 1 = *Projet à l'étude*
 2 = *Projet étudié en suspens*
 3 = *Chantier (crédit voté)*
 4 = *Terminé / Garanties*

Tableau no 1

Etat du financement des affaires
traitées en 2001
au service d'architecture

Affaires en portefeuille

Crédits à voter	Fr.	187 820 000
Crédits votés (travaux en cours)	Fr.	83 579 000
Total	Fr.	<u>271 399 000</u>



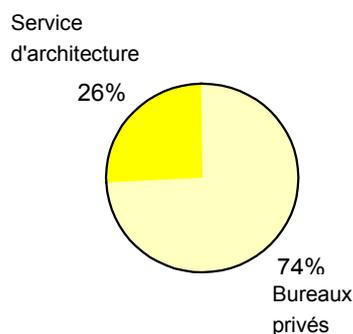
DEPENSES DE L'EXERCICE 2001 : Fr. 28'863'640

Tableau no 2

Répartition des dépenses 2001

Affaires suivies par :

Bureaux privés	Fr.	21 346 010
Service d'architecture	Fr.	7 517 630 *
Total	Fr.	<u>28 863 640</u>



* Pour cette somme, les honoraires d'architectes sont de l'ordre de 1,5 million de francs

Tableau no 3

Nature des travaux confiés
au service d'architecture
section Etudes et constructions

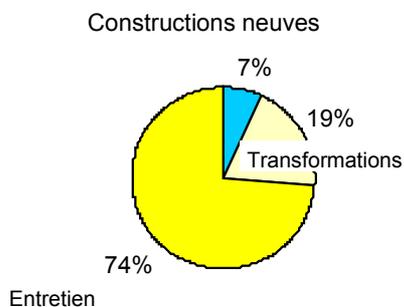
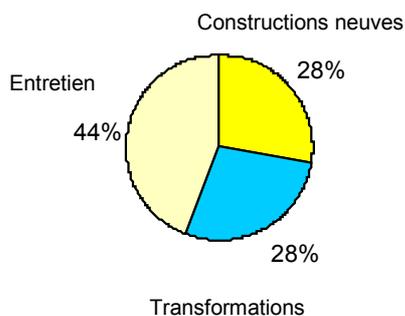


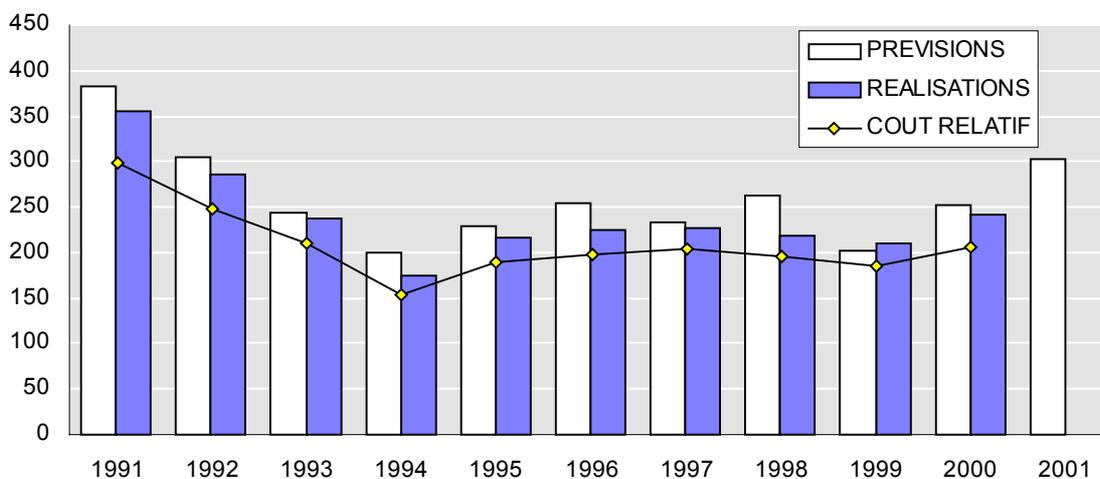
Tableau no 4

Nature des travaux confiés
aux bureaux privés
section Mandats extérieurs



ÉVOLUTION DU MARCHÉ DE LA CONSTRUCTION SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE LAUSANNE DEPUIS 1991 (en millions de francs)

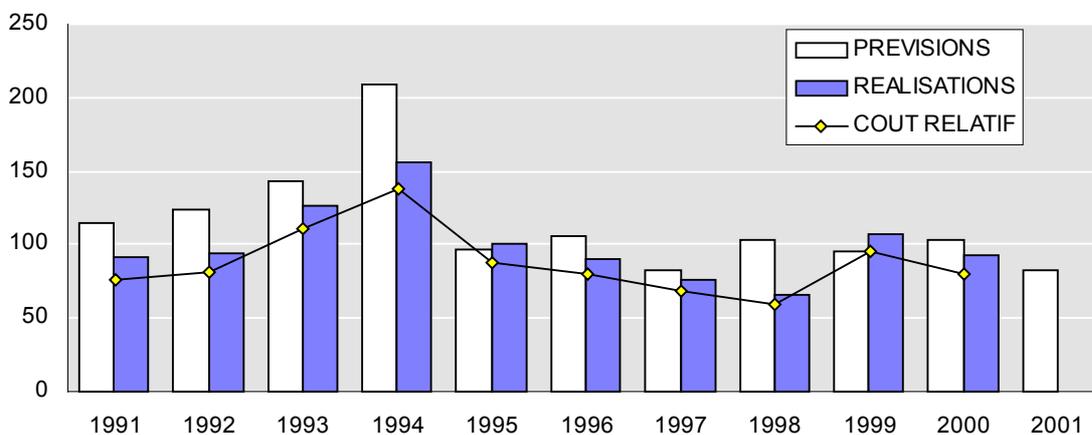
SECTEUR PRIVE



Indice zurichoïse de la construction (Base 100 au 01.04.1988)

119.3 115.5 113.1 113.2 114.3 113.3 111.7 111.4 112.9 117.2 122.8

SECTEUR PUBLIC (COMMUNE)



Les valeurs portées sur ces deux graphiques doivent être pondérées par l'Indice zurichoïse de la construction. Le coût relatif permet de mesurer l'évolution effective des investissements en tenant compte de l'inflation.

Source : Enquête fédérale sur les constructions (SCRIS)

SERVICE D'ASSAINISSEMENT

L'activité du service d'assainissement en 2001 a été marquée par le redémarrage du projet TRIDEL, après l'aboutissement des procédures de recours contre le plan d'affectation cantonal et le permis de construire, et la votation favorable du peuple pour l'octroi de la subvention cantonale. L'année 2001 a également permis d'inaugurer le nouveau centre collecteur de déchets animaux (CCDA) et les nouveaux locaux administratifs du service. Au niveau de la gestion de déchets, il convient de relever une légère diminution des tonnages collectés par le centre de ramassage (- 0,8 %) principalement liée aux déchets incinérables. Ainsi, le taux de recyclage reste stable et atteint 34,5 % (34,3 % en 2000). Le taux de recyclage cantonal est quant à lui supérieur, car il comprend également les déchets recyclés provenant de l'industrie et du commerce. L'activité de l'usine d'incinération est en hausse (+ 2,4 %) en raison des apports des déchets des communes de GEDREL. Il en résulte une augmentation proportionnelle des déchets qui ont dû être traités sur d'autres lieux.

L'objectif 2001 de GEDREL SA est donc atteint, puisque la campagne de sensibilisation de la population avait pour slogan : « Recycler plus du tiers de nos déchets ». Les efforts de sensibilisation ont été poursuivis avec une campagne de promotion de la centrale d'information « INFODECHETS ».

L'épuration des eaux a été marquée par les grands chantiers sur le réseau et la mise en service du nouvel exutoire de la STEP de Vidy. Les premiers résultats sont positifs et devraient permettre de supprimer à terme les panneaux déconseillant la baignade dans la baie de Vidy. Une nouvelle installation de traitement des séparateurs de graisses a été construite.

En matière de gestion de personnel, le fait marquant est la mise en œuvre du projet GePeL, avec la rédaction des différentes descriptions de postes et la formation du personnel d'encadrement dans les nouvelles procédures d'entretiens de collaboration. L'encadrement a été fortement modifié avec l'arrivée d'un nouveau chef de la STEP, de son adjoint-technique, d'un nouveau chef de l'unité de gestion du réseau et d'un adjoint commercial au centre de ramassage. Le Journal d'AL, périodique de liaison à l'intention des collaborateurs du service, a paru à quatre reprises. Il permet à chacun d'être au courant des mutations au sein du personnel, des chantiers et projets en cours et des multiples activités des exploitations. Une septantaine de demandes de cours offerts dans le catalogue de la formation du personnel communal ont été déposées, mais seules une cinquantaine ont pu être prises en compte en raison du nombre de places limitées.

La direction du service assure la gestion administrative des sociétés anonymes TRIDEL SA et GEDREL SA. L'activité de TRIDEL SA s'est fortement accrue et représente 799 heures de travail facturées ainsi que 19 séances de commission technique et 12 séances de conseil d'administration. GEDREL SA a poursuivi ses actions de sensibilisation avec sa campagne « INFODECHETS » ; le public a été touché par le moyen d'un affichage dense sur panneaux fixes et mobiles et par des annonces dans la presse locale. L'opération d'information aux classes primaires, menée

avec les autres périmètres VALORSA, STRID et SADEC, a été poursuivie ; 116 classes (104 en 2000) dont 69 (75 en 2000) situées dans les établissements lausannois, en ont bénéficié. La centrale téléphonique « Info-déchets » a reçu plus de 1'740 appels provenant de tout le périmètre de GEDREL SA. Son activité est en légère baisse par rapport à 2000. Toutefois, si elle a reçu de janvier à octobre en moyenne 100 appels par mois, la campagne de communication a eu un effet immédiat, faisant passer le nombre d'appels à 390 par mois en novembre et décembre. Cette centrale dispose d'une base de données complète sur l'ensemble des activités liées à la gestion des déchets des 11 communes partenaires. Les travaux de secrétariat de GEDREL SA ont représenté 322 heures facturées.

GESTION DES DÉCHETS

Le centre de ramassage a maintenu ses prestations de ramassage pour les communes et clients extérieurs. Il convient de relever que les déchets recyclables, pour la première fois, n'ont pas augmenté. De même, il convient de relever la baisse significative (- 5,7 %) des déchets incinérables en provenance des ménages. Cette baisse est toutefois pondérée par une augmentation (+ 18,8 %) des déchets en provenance du secteur économique.

Les déchets particuliers, liés à l'Ordonnance fédérale sur la reprise et l'élimination des déchets électriques et électroniques (OREA), posent toujours de gros problèmes de logistique. Ces appareils sont le plus souvent abandonnés sur le domaine public et doivent donc être éliminés aux frais de la commune. Il s'agit de 1'301 téléviseurs, 1'790 appareils frigorifiques et de 170 tonnes d'autres objets. Le service d'assainissement est intervenu, en collaboration avec l'Union des villes suisses et les autres périmètres de gestion des déchets, pour obtenir la mise en œuvre d'une taxe anticipée de recyclage (TAR) pour ce type d'appareils. Ces efforts ont été couronnés de succès, puisqu'en 2002 déjà, les appareils électroniques de loisirs sont repris gratuitement et que, dès 2003, les appareils frigorifiques et électroménagers bénéficieront de la même mesure.

L'organisation des tournées de ramassage a été modifiée afin d'améliorer les prestations fournies à la population et aux entreprises. C'est ainsi qu'un système de collecte des lavures et des déchets spécifiques de restaurants a été étudié pour faire face à l'abandon éventuel de la filière d'engraissement des porcs. De même, le service a amélioré ses prestations pour l'installation de conteneurs dans les immeubles ; des solutions de location de conteneurs ont été proposées afin de résoudre des problèmes posés par le partage de poste de collecte, sur des chemins privés par exemple. Enfin, signalons qu'un appui est offert aux propriétaires pour la préparation d'un dossier de demande de permis de construire pour des emplacements à conteneurs.

L'année 2001 a permis de mettre en place le ramassage nocturne des déchets et du papier, deux fois par semaine, entre 18h45 et 22h00, dans les quartiers commerçants de l'hyper-centre. Les déchets des marchés ne sont plus ramassés sur place mais repris par les forains ; de ce fait, il n'y a plus de camions qui circulent dans les rues piétonnes à la fin des marchés.

Le centre collecteur des déchets animaux est achevé. Conséquences de la crise de la vache folle, tous les

déchets sont transformés en farines par Centravo AG à Lyss, puis incinérés. La diminution du tonnage traité par le CCDA (- 34,5 %) est malheureusement la conséquence de la diminution de l'activité générale des abattoirs. Il en est de même pour les cadavres d'animaux de compagnie et de faune qui ne représentent plus que 3'342 pièces contre 4'339 en 2000.

L'usine d'incinération a augmenté la quantité de déchets réceptionnés (+ 2,4 %). De ce fait, la quantité de déchets évacués sur d'autres installations d'incinération a atteint 8'810 tonnes contre 5'610 en 2000. Cet accroissement est principalement dû aux déchets provenant des communes du périmètre GEDREL. En effet, l'UIOM fonctionne comme un centre de transit et assure l'évacuation des déchets excédentaires vers d'autres sites ou usines. Mentionnons que cette année, il est fait appel de manière importante aux transports par rail pour acheminer les déchets sur les usines de Weinfelden et Zurich qui bénéficiaient de capacité libre. Ces transports par rail ont représenté 3'845 tonnes. Les fours ont été opérationnels durant 8'069 heures, ce qui représente une excellente disponibilité compte tenu de la révision des deux fours la même année. La production d'énergie pour le chauffage à distance est en légère baisse (- 3,1 %) et a atteint 80'880 MWh.

Le vieillissement des installations nécessite de plus en plus de travaux d'entretien et de réfection. Ainsi, il a été nécessaire de réparer l'enveloppe en béton de la cheminée et de remplacer certaines parties métalliques de l'installation de lavage des fumées.

GESTION DES EAUX

Le développement du séparatif se poursuit par rapport au PALT de 1986. C'est ainsi que les secteurs des quartiers sous-gare, Cour et Fleurettes seront mis en séparatif dans les années qui viennent. Les travaux ont débuté sur l'avenue Floréal et l'avenue de Cour. Des gainages ont permis la réhabilitation des collecteurs du parc Mon-Repos, de l'avenue de France, des rues des Echelettes et du Jura. Parallèlement à ces travaux de construction, la mise en séparatif des parcelles se poursuit dans le quartier de l'avenue de l'Esplanade et du chemin du Levant.

Le rendement de la STEP de Vidy a légèrement diminué et a atteint 84 % pour la déphosphatation, 85 % pour la DBO₅ et 86 % pour la DCO. Ces diminutions de rendement sont dues principalement aux travaux de réfection des décanteurs primaires qui ont entraîné un arrêt partiel des installations sur une longue période.

La construction de l'installation de traitement des séparateurs de graisses a été menée dans un délai court et a permis de recevoir dès le début janvier 2002 les premiers camions. Cette nouvelle installation offre un traitement spécifique pour ce type de déchets qui ne sont plus déversés en tête de la station. Une étude d'optimisation énergétique, menée dans le cadre d'Energie 2000, a conduit à l'asservissement des soufflantes des bassins à boues activées à la concentration en oxygène.

Les études pour la réalisation d'une nouvelle installation de désodorisation se sont poursuivies et ont permis le lancement des appels d'offres. Les dossiers sont en phase d'évaluation afin de pouvoir présenter en 2002 un préavis de demande de crédit et déposer une demande de permis de construire. La nouvelle installa-

tion devrait être opérationnelle en 2003. Parallèlement, les études pour la DéNOx se sont poursuivies et ont permis de réaliser un bilan complet des rejets de la station.

Déchets réceptionnés et traités par le service d'assainissement, depuis 1999

	99		00		01	
	Km	tonnes	Km	tonnes	Km	Tonnes
Déchets collectés par le CROM						
OM et DME Lausanne	106 323	42 361	105 874	42 287	102 365	41 901
OM et DME Cugy-Morrens-Etagnières Savigny-EPFL-UNIL	13 337	1 964	15 450	2 357	16 057	2 384
Sous-total	119 660	44 325	121 324	44 644	118 422	44 285
Huiles minérales extérieures	7 591	351	7 361	354	7 110	312
Divers incinérables		15		4	123	28
Total par CROM	127 251	44 691	128 685	45 002	125 655	44 625
Déchets recyclés pour Lausanne						
Réfrigérateurs - nombre de pièces		1 554		1 500		1 790
Téléviseurs - nombre de pièces		1 371		1 927		1 301
Autres OREA		0		177		170
Textile		223		266		304
Papier		9 279		9 852		9 080
Carton		507		488		1 114
Verre		4 804		5 105		4 990
Métaux		1 057		1 059		1 255
Piles et thermomètres		13		16		15
Aluminium		27		22		25
Huiles alimentaires		20		23		28
Huiles minérales collectées à Lausanne		181		179		161
Déchets végétaux		4 348		4 687		4 620
Pneus		25		26		38
Divers		112		159		234
Total des déchets recyclés	155 443	20 596	152 468	22 059	153 794	22 034
Total des déchets collectés par le CROM	282 694	65 287	281 153	66 884	279 449	66 489
Taux de recyclage		32.7%		34.3%		34.5%
Déchets réceptionnés à l'UIOM						
Déchets ménagers et assimilés (OM)		44 927		45 954		47 103
Déchets encombrants (DME)		3 405		3 901		4 033
Déchets industriels (DI)		127		80		101
Déchets confidentiels (CONF)		709		730		666
Déchets d'hôpitaux et infectieux (HOP)		1 073		1 262		1 252
Déchets spéciaux		66		62		70
Total des déchets réceptionnés à l'UIOM		50 307		51 989		53 225
Incinérés à l'UIOM		45 583		46 379		44 415
Évacués sur d'autres lieux de traitement		4 724		5 610		8 810
Déchets traités à la STEP						
Boues déshydratées produites par						
Lausanne		19 153		19 661		19 627
Autres STEP		3 388		1 864		3 089
Sables d'autres STEP		2		22		16
Déchets de grilles d'autres STEP		29		37		41
Copeaux, sciure, bois		247		326		106
Déchets combustibles spéciaux		85		52		1
Vidange de fosses septiques		624		703		630
Curage des sacs de routes		0		0		0
Fosses à graisse de restaurants		1 993		2 351		2 296
Huiles minérales usées		678		738		654
Huiles combustibles usées		22		41		35

Total des déchets traités à la STEP	26 221	25 795	26 495
Incinérés à la STEP	23 703	20 383	25 167
Déchets réceptionnés au CCDA			
Déchets carnés à faible risque	1 200	1 222	} 1 300
Os	480	594	
Déchets carnés à haut risque	126	171	
Cadavres d'animaux de compagnie et de la faune (pièces)	4 476	4 339	3 342
Total des déchets réceptionnés au CCDA	1 806	1 987	1 300
Total général des déchets traités par le service d'assainissement	98 930	101 830	103 054

Production et consommation des exploitations, depuis 1999

		99	00	01
Résidus évacués	tonnes			
UIOM				
Scories		10 773	10 854	10 050
Cendres d'électrofiltres		983	1 042	979
Boues déshydratées du lavage des fumées		147	164	114
STEP et Concentration				
Sable des dessableurs STEP		516	544	548
Sable des dessableurs Capelard et Vuachère		213	178	113
Cendres et sable de l'incinération des boues		4 320	3 068	4 047
Cendres fines		521	386	537
Déchets de dégrillage		731	661	627
Huiles minérales		680	731	576
Boues déshydratées du lavage des fumées		21	13	9
Total des détritres évacués		18 905	17 641	17 600
Chaleur et électricité				
Chaleur fournie aux SI				
STEP	MWh	18 439	17 818	18 091
UIOM	MWh	80 770	83 471	80 880
Total de la chaleur fournie aux S.I.	MWh	99 209	101 289	98 971
Consommation des exploitations				
<i>Électricité</i>	MWh			
UIOM		3 114	3 201	3 131
STEP		8 480	8 543	8 762
<i>Fuel</i>	kg			
STEP		11 262	11 756	7 614
<i>Diesel pour camions</i>	litres			
CROM		253 450	279 698	269 711
STEP		39 516	23 980	26 667
<i>Gaz</i>	MWh			
STEP		18 442	17 633	16 710
<i>Eau</i>	m3			
UIOM		115 431	111 004	109 609
STEP (eau potable)		161 746	121 006	53 345
STEP (eau du lac)			22 000	120 960

Traitement des eaux usées à la STEP, depuis 1999

		99	00	01
Débit traitement mécanique	m3	48 722 132	44 093 099	49 843 154
Débit traitement biologique et chimique	m3	42 481 844	38 911 253	41 859 543
EHT		217 000	279 092	270 816
DCO effluent	ppm O2	37.35	33.57	35.88
DBO5 effluent	ppm O2	10.43	14.38	19.63
P total effluent	ppm P	0.42	0.49	0.71
Rendement de la STEP DCO	%	82	88	86
Rendement de la STEP DBO5	%	90	90	85
Rendement de la STEP P total	%	88	91	84

Évolution quantitative par habitant et par an des déchets urbains réceptionnés à Lausanne, depuis 1959

Années	Habitants lausannois	Déchets incinérables				Déchets recyclables									
		Kg/habitant/an				Kg/habitant/an									
		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N
1959	123 328	169		31	200										
1960	126 328	167		29	196										
1961	130 470	173		32	205										
1962	130 923	185		33	218										
1963	135 826	195		35	230										
1964	135 661	204		43	247										
1965	134 438	213		41	254										
1966	134 899	211		46	257										
1967	136 766	216		52	268										
1968	138 297	221		57	278										
1969	138 212	228		65	293										
1970	137 383	233	13	70	316	1,41									1,41
1971	139 838	242	13	79	334	1,89	0,32								2,21
1972	140 973	248	13	71	332	1,94	0,52								2,46
1973	141 014	256	11	73	340	1,84	2,69								4,53
1974	140 136	249	9	66	324	2,15	7,62								9,77
1975	139 197	243	13	59	315	2,03	7,27	2,67				0,03			12,00
1976	137 728	250	9	56	315	1,92	8,59	4,54	0,99			0,15			16,19
1977	137 274	253	11	58	322	2,18	11,05	6,18	0,74			1,85			22,00
1978	130 874	270	10	53	333	2,26	13,89	8,11	0,91	0,06		1,94			27,17
1979	128 817	288	11	57	356	2,55	15,86	9,51	0,73	0,11		2,10			30,86
1980	128 572	292	11	55	358	2,67	16,50	11,16	0,88	0,12		2,27			33,60
1981	128 525	292	11	48	351	2,82	20,49	13,63	0,72	0,14		2,18			39,98
1982	128 166	309	11	54	374	2,99	22,63	16,02	0,74	0,10		1,80			44,28
1983	128 201	309	14	54	377	3,85	22,72	17,32	0,67	0,10		1,77			46,43
1984	127 953	316	13	49	378	3,56	24,14	18,63	1,12	0,13		2,23			49,81
1985	127 130	324	14	44	382	3,74	25,21	19,88	1,34	0,15		1,48			51,80
1986	126 097	336	15	48	399	3,82	27,85	19,06	1,15	0,13		1,37			53,38
1987	126 564	352	16	47	415	4,42	30,27	22,34	1,28	0,12		2,42			60,85
1988	126 899	355	18	52	425	4,78	31,20	23,24	1,35	0,12	0,89	2,99			64,57
1989	126 699	355	16	51	422	5,11	36,84	25,91	1,35	0,13	4,10	2,71			76,15
1990	127 515	350	12	44	406	4,91	45,73	28,60	1,37	0,12	5,05	2,30			88,08
1991	127 118	344	13	47	404	5,47	48,18	30,89	1,45	0,12	11,56	2,35			100,02
1992	126 058	335	15	47	397	6,15	54,67	32,71	1,14	0,12	15,98	1,97			112,74
1993	125 458	322	14	44	380	5,83	58,02	34,39	1,85	0,12	20,31	1,88			122,40
1994	125 264	315	17	48	380	5,00	61,44	33,26	2,27	0,12	24,44	1,77			128,30
1995	124 562	275	18	82	375	5,26	65,47	33,10	3,59	0,13	25,39	1,61	0,05	0,10	134,70
1996	123 577	273	19	92	384	6,29	68,01	33,90	2,59	0,14	29,55	1,65	0,07	0,15	142,35
1997	123 295	250	19	110	379	7,34	68,27	35,02	1,65	0,15	33,05	1,61	0,15	0,41	147,65
1998	124 131	238	21	122	381	7,82	72,28	37,03	1,55	0,13	30,74	1,55	0,15	0,52	151,77
1999	125 156	234	21	126	381	8,45	78,19	38,38	1,78	0,10	34,74	1,61	0,22	1,09	164,56
2000	124 823	245	23	110	378	7,81	80,19	39,79	2,13	0,12	37,55	1,61	0,18	1,27	170,65
2001	125 464	231	24	130	385	9,29	78,62	38,61	2,42	0,12	36,82	1,51	0,18	2,17	169,74

Légende :

A	Déchets ménagers
B	Déchets encombrants
C	Secteur économique (estimation basée sur la taxe des entreprises)
D	Total
E	Métaux
F	Papier-carton
G	Verre
H	Textiles
I	Piles
J	Végétaux pour compost
K	Huiles minérales et alimentaires
L	Aluminium
M	Divers (y.c. PET, OREA , SWICO, batterie, sciure)
L	Total

Liste des abréviations utilisées dans les tableaux ci-dessus :

<i>Déchets ménagers</i>	OM
<i>Déchets encombrants</i>	DME
<i>Équivalent habitant théorique</i>	EHT
<i>Demande chimique en oxygène</i>	DCO
<i>Demande biologique en oxygène à 5 jours</i>	DB05
<i>Phosphore</i>	P
<i>Services industriels</i>	S.I.